

conférence nationale contre la pauvreté, 22 août 2024

SE COORDONNER POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ DES FAMILLES

Paola Attinger, Service cantonal de l'action sociale (SASO), cheffe adjointe
paola.atinger@ne.ch

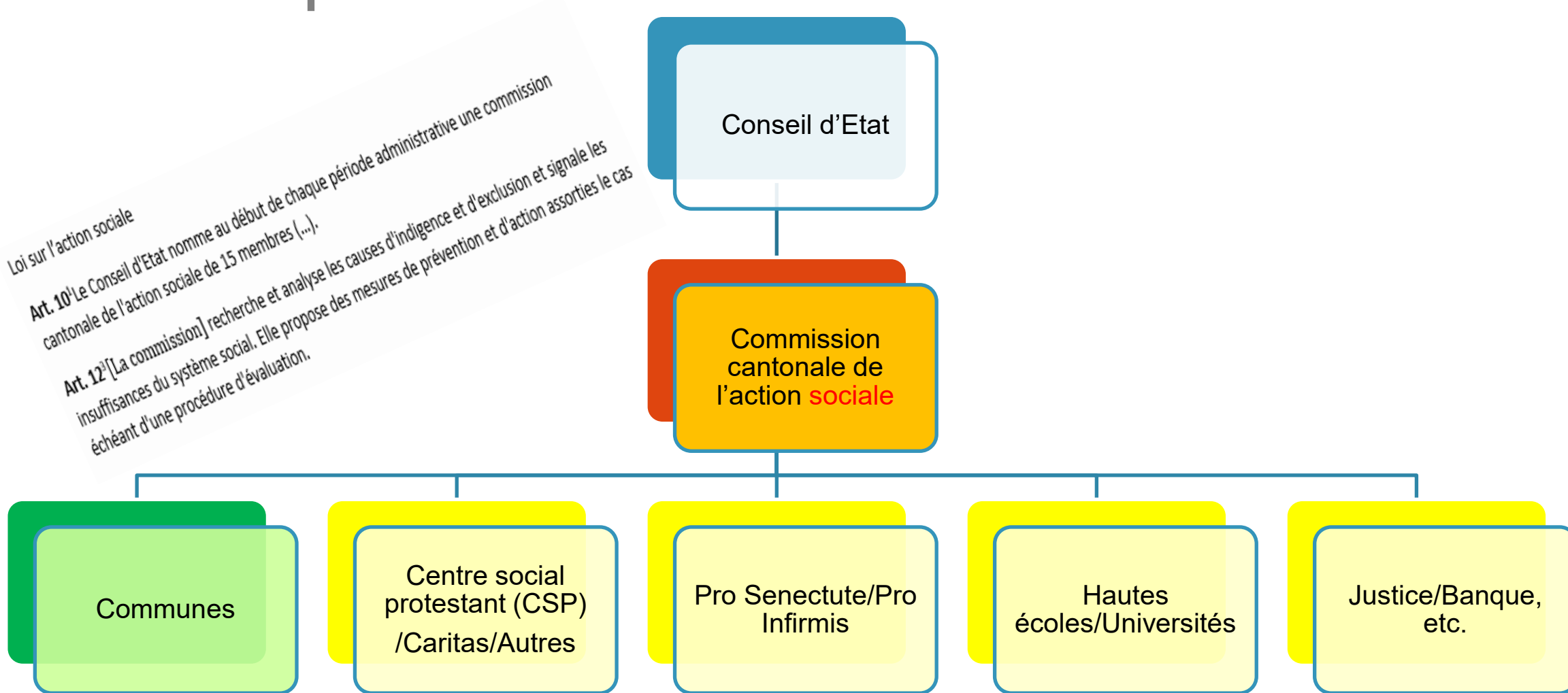
Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

Coordonner

- ✓ Entre l'Etat et les autres acteurs privés et publics
- ✓ Au sein de l'Etat
- ✓ Entre le canton et les communes
- ✓ Entre les prestations.

... Un parcours de près de 60 ans, qui nécessite du souffle et une volonté forte, sur la durée !

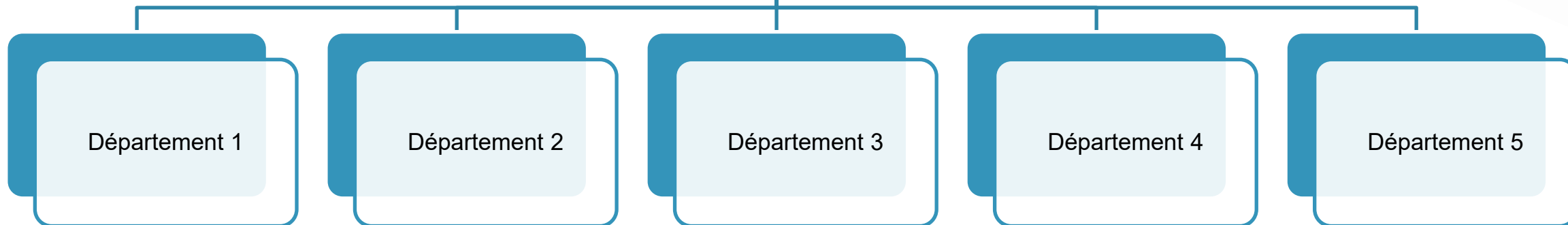
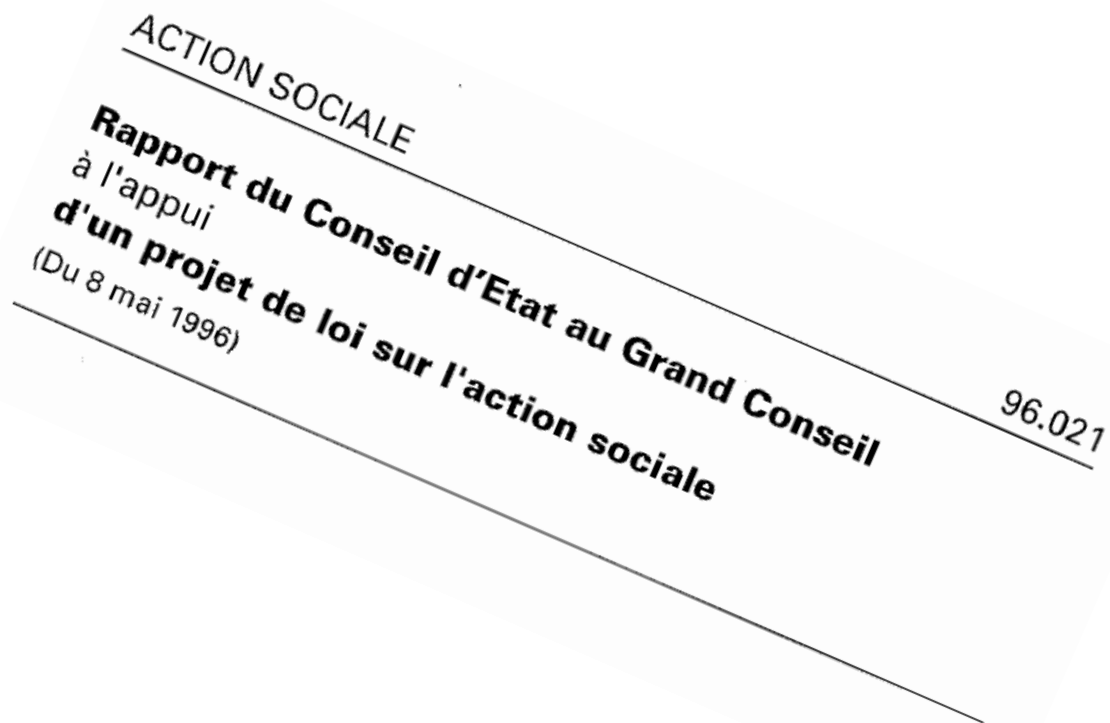
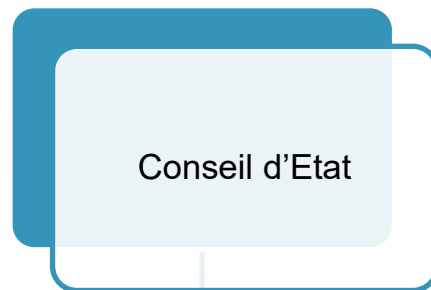
✓ Entre l'Etat et les autres acteurs publics et privés - 1965

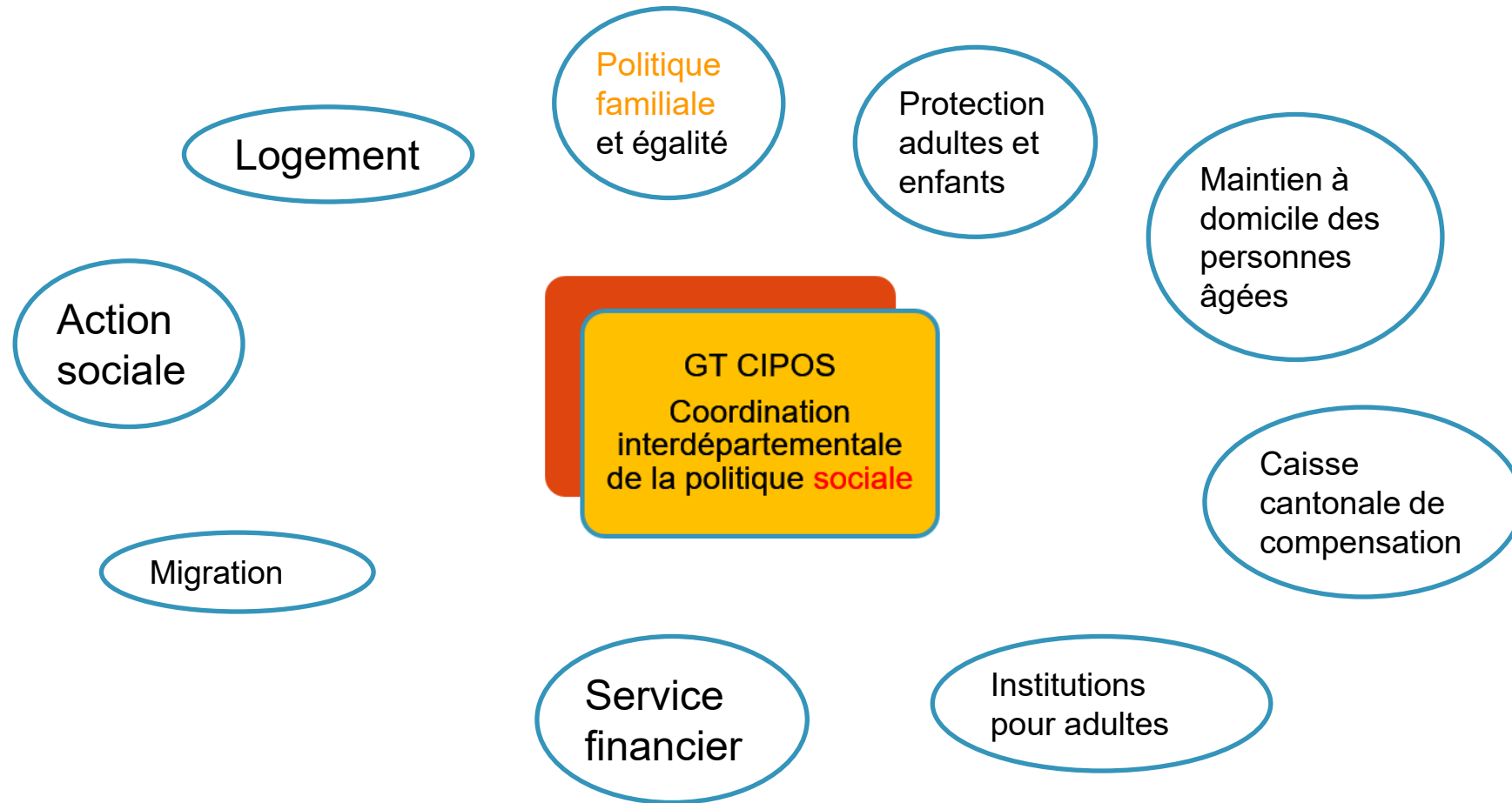


✓ Au sein de l'Etat - 1997

Art. 16 de la loi : Le Conseil d'Etat assure la coordination interdépartementale de la politique sociale et veille à la coordination de l'action sociale publique et privée.

Art. 5 du règlement : 'Le groupe de travail est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative.





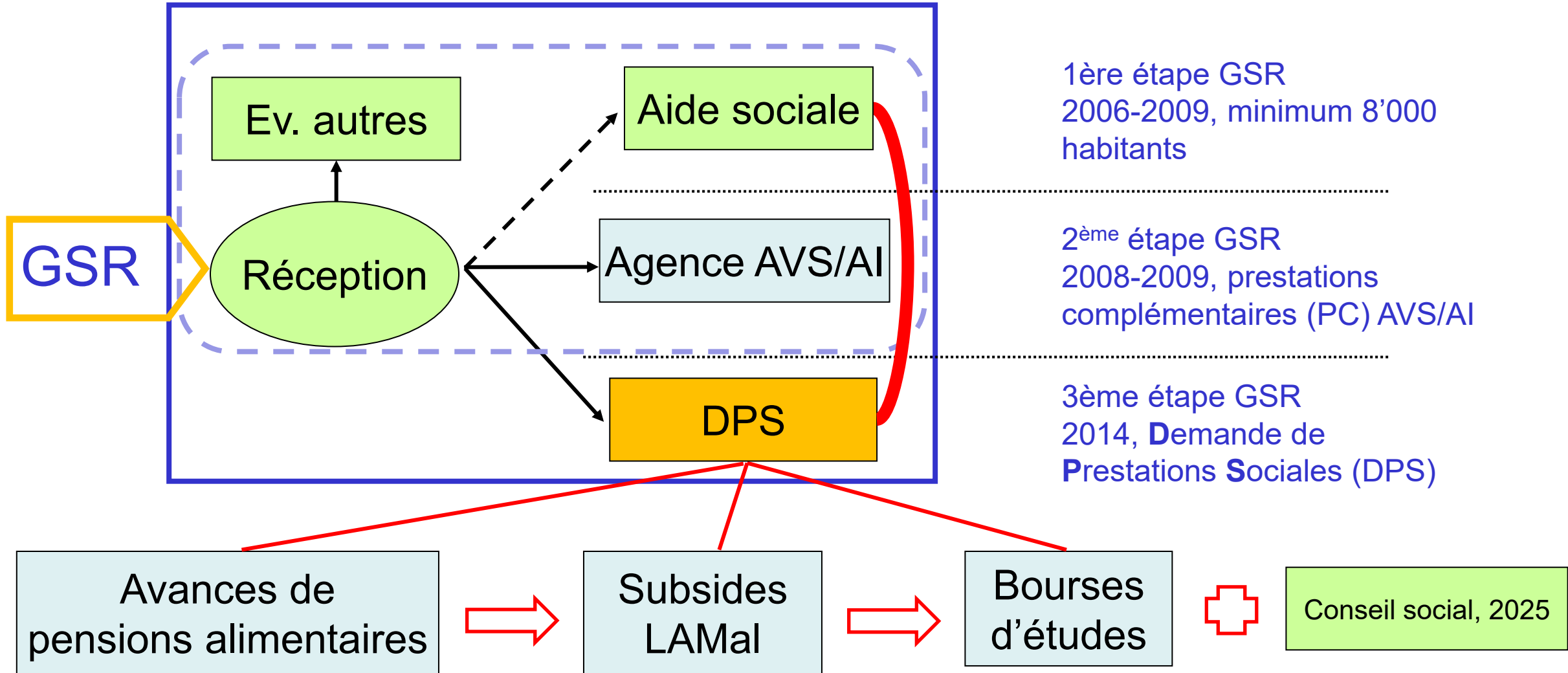
Les avantages d'un tel groupe de travail

- Le **Conseil d'Etat** dispose d'un organe qu'il peut solliciter directement
- Cet organe, nommé par le Conseil d'Etat, peut à son tour interpeler celui-ci
- Les thématiques transversales peuvent être examinées en considérant les **stratégies et calendriers sectoriels**
- Les liens sur la durée entre les représentant·e·s des services facilitent **le traitement et la résolution des incohérences administratives**

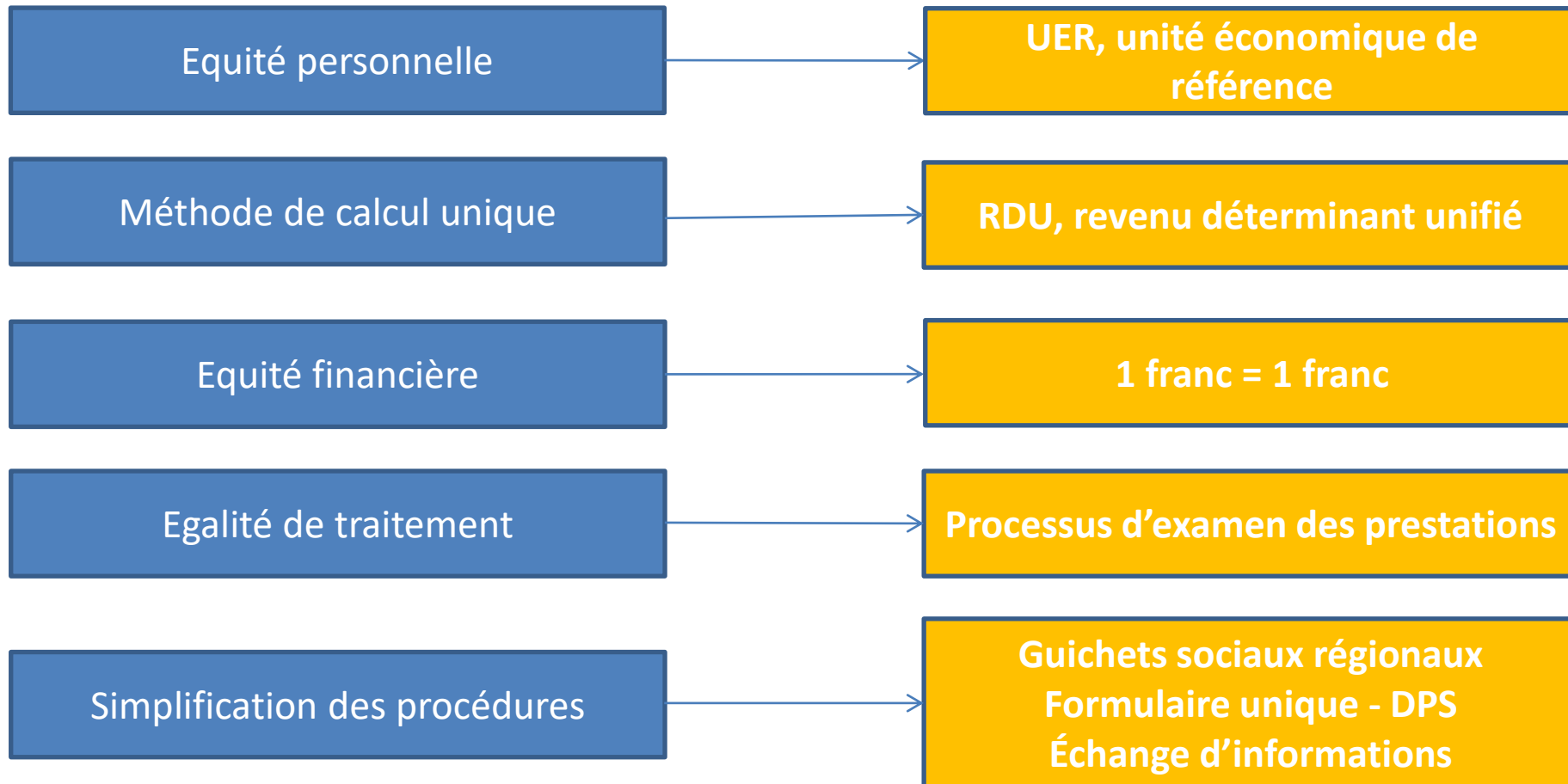
Les impulsions du GT CIPOS

- **Regrouper** les services en charge des prestations sociales aux personnes
 - > Création du département de l'emploi et de l'action/la cohésion sociale
 - > Création du service de l'action sociale
- **Harmoniser et coordonner** les prestations sociales
 - > **Guichets sociaux régionaux (GSR)**
 - > **Loi sur l'Harmonisation et la Coordination des Prestations Sociales du 23 février 2005 (LHaCoPS)**
- **Orienter** les programmes d'économie budgétaire > Mesures d'économie du budget 2006
- **Effectuer** une veille des politiques sociales > Examen de la faisabilité de prestations complémentaires pour familles 2012
- **Analyser** la situation socioéconomique de la population pour mieux **connaître** la pauvreté et pour cela **utiliser** les bases de données cantonales > Rapport social, 4 éditions depuis 2015 (2x complète, 2x condensée). Edition 2023, complète, fin 2024
- **Agir** pour soutenir le pouvoir d'achat > Subside extraordinaire pouvoir d'achat (pour diminuer encore plus la prime d'assurance-maladie) 2023

✓ Entre le canton et les communes

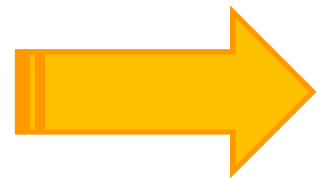
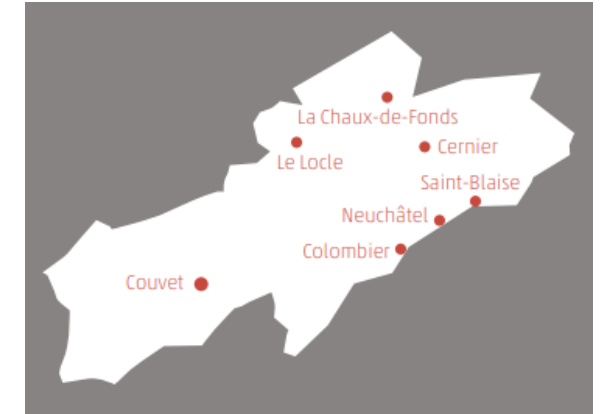


✓ Entre les prestations

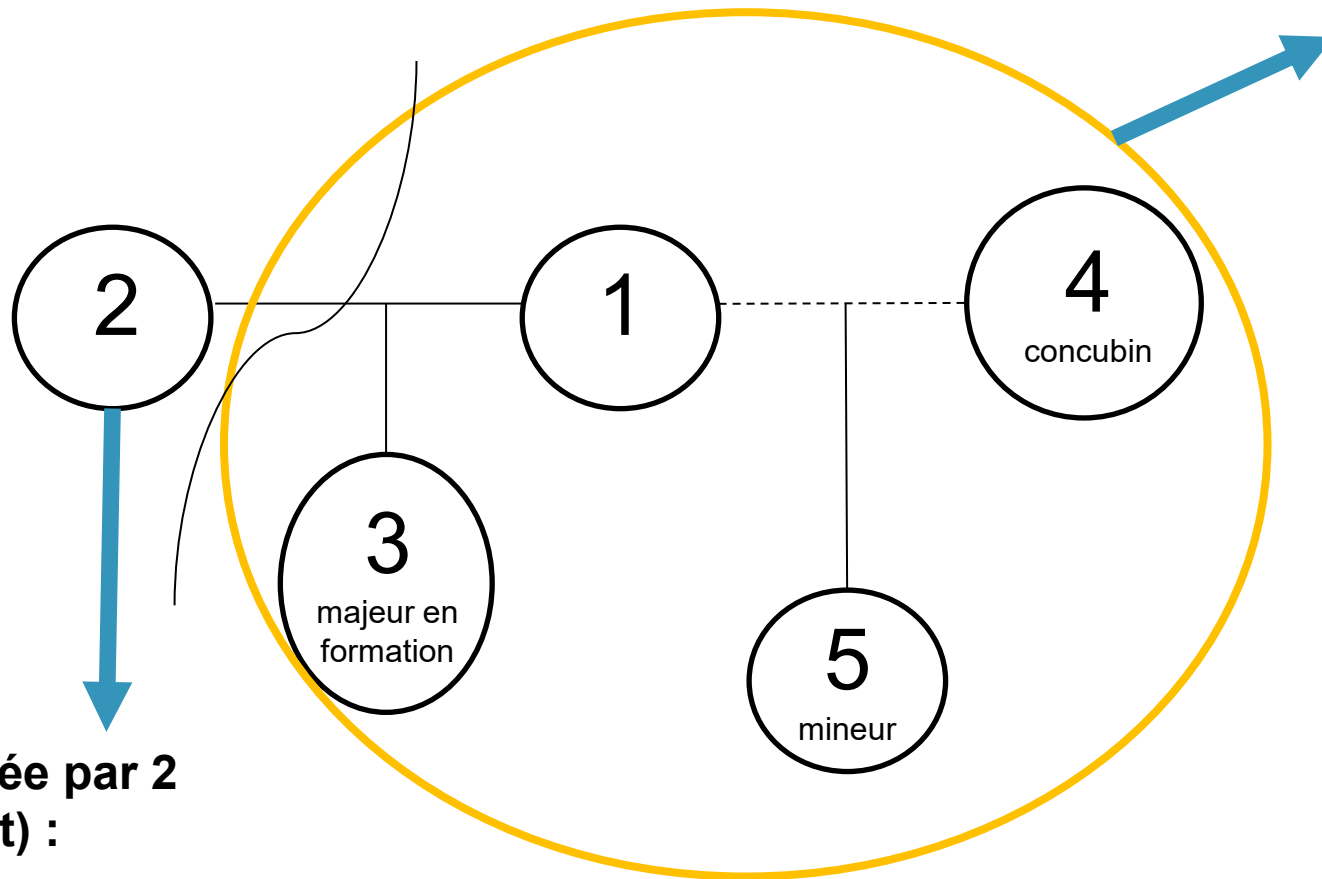


Coordination des prestations et accès dans chaque région - Les effets (du point de vue des autorités)

- Les **lieux** où obtenir de l'aide sont identifiés
- L'**accès** aux prestations est coordonné
- La demande peut se faire de différentes **façons**
mail / téléphone / au guichet / en ligne (formulaire de demande de contact)
- Les **informations** sont connues et échangées
- **Toutes les prestations** auxquelles a droit le ménage sont examinées



Toutes les prestations auxquelles a droit le ménage sont examinées



**DPS déposée par 2
(ex-conjoint) :**

Subsides LAMal + Aide sociale

DPS déposée par 1, 3 ou 4 :

1 > Avances de pensions alimentaires +
Subsides LAMal +
Aide sociale

3 > Avances de pensions alimentaires +
Subsides LAMal +
Bourses +
Aide sociale

4 > Subsides LAMal +
Aide sociale

5 > Subsides LAMal +
Aide sociale

Les effets (vus plus largement)

Les +	Les -
La personne et ses proches sont acteurs	Les prestations ne sont pas octroyées automatiquement
Les prestations «collent» à la situation et sont modifiées à chaque changement	Le système reste complexe et chaque analyse doit prendre en compte beaucoup de paramètres
Des guichets avec des (vraies !) personnes sont à disposition	La tentation est grande pour le guichet d'orienter la démarche sur la seule DPS v. une orientation générale dans le dispositif social
Les GSR sont connus	Les portes d'entrée dans la prévoyance sociale restent différentes , avec des guichets pour les prestations fédérales (chômage, AI, AVS) et des guichets pour les prestations cantonales. Sans compter les acteurs privés de l'action sociale.

Suite – Les Assises de la cohésion sociale 2022-2023

Après la parole des politiques, faire remonter celle du terrain !

- Soigner l'**accueil** au guichet
- Évaluer la mise en place de guichets **généralistes** et éventuellement anonymes
- Renforcer le travail d'**information**
- **Simplifier** les démarches administratives
- Rendre accessibles les informations dans les **langues** les plus parlées dans le canton de Neuchâtel
- Assurer la **participation**

Considérations finales sur la coordination et l'harmonisation, en général et en matière de lutte contre la pauvreté des familles

- Admettre que la coordination est un acte de **volonté** à ancrer formellement
- Intégrer le fait que le mouvement naturel est celui qui va vers le **chaos** (dixit un collègue tessinois)
- Réaliser que coordonner **une** politique est possible mais qu'en coordonner **plusieurs** entre elles est ardu
- Composer avec le **delta** entre le discours sur les familles et la réalité des actions entreprises pour elles
- Utiliser les **marges** du dispositif existant. Notamment pour les familles, développer les subsides LAMal avant de créer des nouvelles prestations.

